Image



Résumé

Le comité de sélection Territoires Engagés pour la Nature et le Directoire de l’Agence Régionale de la Biodiversité en Île-de-France ont pris la décision d'attribuer la reconnaissance TEN (Territoire Engagé pour la Nature) 2022 au Plessis-Bouchard.

Body

Cette démarche est une mesure phare du Plan Biodiversité prévu par la loi pour la « reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » adoptée en 2018. Elle a été initiée par le ministère de la Transition écologique et solidaire avec la contribution de l'Agence française pour la Biodiversité, des Agences de l'Eau et des Régions volontaires, face au constat alarmant de l'érosion de la biodiversité.

TEN est un dispositif qui encourage les collectivités à mieux connaître, agir et se mobiliser autour de la biodiversité. TEN incite à l'émergence de projets d'avenir

innovants, d'initiatives et de partenariats locaux, pour que les territoires développent des dynamiques en faveur de la biodiversité.

La ville a obtenu le label TEN en proposant un plan d'actions en 3 axes :

1. Transformer le parc Yves Carric en espace de biodiversité,
2. Préserver et relier les espaces verts de la ville et densifier la trame verte urbaine,
3. Étendre la trame noire de la plaine agricole au secteur urbain.

En qualité de « Territoire Engagé pour la Nature », Le Plessis-Bouchard bénéficie à présent d’un accompagnement privilégié par des experts dans l’information et le montage de ces projets, d’une visibilité via la communication des partenaires régionaux et des retours d’expérience des autres Territoires engagés pour la nature de France. Des appels à manifestation d’intérêt ou à des aides financières sont également accessibles.

Liens utiles
Territoires engagés pour la nature
PDF

- Facebook share